



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les enjeux écologiques du parc ferroviaire français

Question écrite n° 13642

Texte de la question

Mme Caroline Janvier attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les enjeux écologiques du parc ferroviaire français. Il est admis que la transition écologique ne pourra pas se faire sans un report modal vers le transport ferroviaire, mode de transport le moins générateur de dioxyde de carbone. Et pourtant, l'impact écologique du transport ferroviaire en France dépend du matériel roulant utilisé, avec des écarts allant de jusqu'à 1 à 30 entre un TGV Duplex et un Autorail X 73 500, qui fonctionne au diesel. Or le report modal vers le transport ferroviaire sera d'autant plus convaincant que le matériel roulant est écologique. Un quart des motrices sont thermiques et électrifier l'ensemble du réseau ferré afin de le rendre plus écologique ne semble pas réaliste. C'est pourquoi le rapport d'étape sur le verdissement du ferroviaire français remis à la Mme la députée par le député Benoit Simian dresse un panorama des différentes technologies pour diminuer l'impact écologique du système ferroviaire français. Deux technologies peuvent s'imposer pour remplacer les motrices thermiques, à savoir la batterie électrochimique ou l'hydrogène. La batterie électrochimique s'inspire des standards de l'industrie automobile, tandis que l'hydrogène constitue une innovation spécifique au transport ferroviaire. Si la maturité de ces technologies pouvait encore interroger, les premiers succès notamment du train à hydrogène en Allemagne et dans les voitures électriques démontrent le potentiel de ces technologies. Elle souhaiterait savoir quelles technologies le Gouvernement souhaite promouvoir et quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour encourager la filière ferroviaire vers l'innovation d'un transport plus écologique afin de favoriser un report modal de la route vers le rail.

Texte de la réponse

Alors qu'il permet d'assurer environ 10 % du trafic de voyageurs et de marchandises en France, le transport ferroviaire ne représente que 1,6 % des consommations nationales d'énergie et il émet moins de 1 % (0,4 %) des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. En effet, plus de 80 % des circulations ferroviaires sont réalisées grâce à l'énergie électrique. Le rapport de la mission confiée au député Benoit Simian relatif au « verdissement » du ferroviaire dresse un panorama des technologies émergentes pour la transition vers des systèmes de traction réduisant les émissions polluantes. Il recommande notamment de développer en France le recours aux trains hybrides (avec batteries) et aux trains à hydrogène. Le Gouvernement est favorable à la poursuite de ces orientations et souhaite que le travail puisse désormais se poursuivre avec les régions, autorités organisatrices du TER, la SNCF (tant pour les composants infrastructures que matériels roulants) et les constructeurs de matériels roulants. Il faudra en particulier poursuivre les développements technologiques et industriels pour faire émerger des solutions matures et bâtir un consensus avec les autorités organisatrices. L'État pour sa part est déjà mobilisé grâce au fonds Air Mobilité de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13642

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 octobre 2018](#), page 9538

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 215